

SEANCE DU HUIT AVRIL DEUX MIL VINGT QUATRE

Le huit avril deux mil vingt-quatre à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur SIMON Gilbert, Maire.

Présents : Mesdames, LACOUME Claire, LAFAILLE Eliane, GUIDO Marie, CEOTTO Laurence, Messieurs, DUHOMME Daniel, MATEO Philippe, FERNANDEZ David, FROMEAUX Jean-Paul, SIRE Roland, APARICIO Alexandre.

Procurations :

FLANDIN Marc à SIMON Gilbert

MAUPPIN Gaétane à FERNANDEZ David

SAUZEDE Véronique à LACOUME Claire

Absent : MERVOYER Etienne

Ordre du jour :

1. Délibération – Vote des 3 taxes
2. Vote des participations et subventions communales- (SIVU maison de retraite de Quillan)
3. Présentation et vote du BP M57 - année 2024
4. Présentation et vote du BP M49 – année 2024
5. Délibération adhésion au projet « territoires zéro chômeur de longue durée »
6. Délibération – charte de l'arbre et du paysage – Conseil Départemental »
7. Point travaux en régie et études en cours.
8. Point finances
9. Partenariat « santé communale » AXA/COMMUNE

Question diverses

Monsieur le maire demande au conseil de bien vouloir approuver le compte rendu du conseil du 20 février 2023.

Il est validé à **l'unanimité**.

Monsieur le maire demande une modification de l'ordre du jour en intégrant une délibération relative à l'approbation et vote du budget M49 2024. Elle est validée à l'unanimité.

Madame GUIDO Marie occupe les fonctions de secrétaire de séance.

I- Délibération-vote des 3 taxes

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Après analyse des différents budgets primitifs 2023, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux 2024 identiques à ceux de l'année 2023 et de fixer les taux comme suit.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48.41 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 83.07 %

- Taxe d'habitation : 16.76 %.

Cette proposition est **validée à l'unanimité**.

Monsieur le Maire est chargé :

- de notifier cette décision aux services préfectoraux

- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

II- Vote des participations et subventions communales.

ARTICLE : 65568	PARTICIPATIONS	VOTE 2023	VOTE 2024
		Total 8 902,00 €	Total 8 429,00 €
SYNDICAT Mixte du Parc Naturel Régional		1 296,00	1 805,00 €
SYADEN		306,00	400,00
EPADH Quillan -SIVU		7 000,00	5 508,00 €
Association des Maires ruraux		0,00	105,00
Association des Maires de France		0,00	154,00
ATD 11		300,00	457,00
ARTICLE : 65748	SUBVENTIONS COMMUNALES	VOTE 2023	VOTE 2024
		Total 3 932,00 €	Total 3 425,00 €
ACCA		200,00	200,00
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES		200,00	200,00
LES AMIS DE ST SEBASTIEN		200,00	0,00
CLUB DES AMIS		200,00	200,00
COMITES DES FETES		200,00	200,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	sortie scolaire →	1000,00	500,00
GARBUSTE CAMPENOISE (PECHE)		200,00	200,00
LES ECURIES DU VERROU- ICC		200,00	300,00
LIGNE QUILLAN SNCF		25,00	25,00
ECOLE DE MUSIQUE DE QUILLAN		50,00	100,00
PETANQUE CAMPENOISE		200,00	200,00
LES JARDINS DE CAMPAGNE		200,00	200,00
SAPEURS-POMPIERS		100,00	100,00
SOUVENIR Français		200,00	200,00
LA COMPAGNIE DE L'ARCHICOTE		400,00	400,00
Chorale "ça va chanter"		0,00	200,00
ARPAL ECOLE DE RUGBY 1 enfant KENDAL		0,00	100,00
CINE CLUB QUILLAN		100,00	100,00

III- Présentation et vote du BP M57 – Année 2024

Vote du budget 2024 - Fonctionnement dépenses M57

ARTICLE	DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2023	CA 2023	BP2024
60611	Eau et assainissement	0,00	470,86	500,00
60612	Energie- Electricité	28 940,00	24 656,36	40 000,00 €
60613	Chauffage	42 998,00	16 514,34	40 317,00 €
60618	Autres fournitures non stockables	500,00	0,00	500,00 €
60622	Carburants	25 000,00	2 967,79	20 000,00 €
60623	Alimentation	500,00	125,00	500,00 €
60631	Fournitures entretien	7 505,00	1 365,64	5 000,00 €
60632	fournitures petits équipements	18 520,00	8 230,63	18 500,00 €
60633	Fournitures voiries	11 000,00	2 068,90	6 000,00 €
60636	Vêtement de travail	3 000,00	328,40	2 000,00 €
6064	Fournitures administratives	3 000,00	474,73	3 000,00 €

6065	Livres-Disques-Cassettes	500,00	0,00	500,00 €
6067	Fournitures scolaires	1 900,00	1 784,19	1 900,00 €
611	Maintenances site	25 500,00	15 401,93	20 000,00 €
613	Location photocopieur	1 200,00	888,16	1 200,00 €
614	Charge locataires et de copropriétés	300,00	102,71	300,00 €
61521	Entretien de terrains	1 000,00	0,00	1 000,00 €
615221	Entretien bâtiments	2 000,00	416,50	10 000,00 €
615231	Voirie	8 000,00	0,00	7 000,00 €
615232	Réseaux	3 000,00	1248,84	10 000,00 €
61551	Entretien des véhicules	3 000,00	678,69	3 000,00 €
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	557,10	3 000,00 €
6161	Assurances multirisques	7 382,00	7 381,51	8 115,00 €
6168	Autres assurances	2 500,00	2 683,27	2 800,00 €
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	1 000,00 €
618	Divers services extérieurs	4 000,00	4 603,85	5 000,00 €
622	Rémunération intermédiaire honoraires divers	5 000,00	3 900,48	4 000,00 €
623	Publicité publication relation	12 922,00	6 966,46	12 000,00 €
624	Transport de bien et collectif	3 000,00	822,00	3 000,00 €
625	Déplacements et missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	521,67	2 000,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	7 000,00	3 065,73	7 000,00 €
6284	Instruction droit des sols (CDC)- Urbanismes	3 400,00	3 320,00	3 500,00 €
6288	Autres services extérieurs	200,00	184,50	200,00 €
635	Impôts, Taxes	11 000,00	10 558,00	15 000,00 €
011	TOTAL 011 CHARGES CARACTERE GENERAL	250 767,00	123 288,24	258 832,00 €
633	Impôts taxes versement assimilés	5 000,00	2 159,81	5 000,00 €
6411	Personnels titulaires + charges cotisations	170 000,00	166 073,96	180 000,00 €
6413	Personnels non titulaires	55 000,00	36 550,95	38 470,00 €
6450	Charges de sécurité sociales	88 689,00	78 820,69	95 000,00 €
6470	Autres charges sociales	6 000,00	7 449,80	9 000,00 €
012	TOTAL 012 CHARGES PERSONNEL	324 689,00	291 055,21	327 470,00 €
65188	Autres	0,00	106,18	1 000,00 €
65311	indemnités de fonction	42 000,00	36 135,77	42 000,00 €
65313	Cotisations de retraite (ELUS)	1 600,00	1 532,51	1 700,00 €
65315	Formation	1 000,00		1 000,00 €
6541	créances admises en valeur	2 000,00	0,00	2 000,00 €
65568	Autres contributions	8 902,00	8 518,88	8 429,00 €
65748	Subvention associations	5 000,00	2 528,00	5 000,00 €
6588	Autres charges divers	20,00	1,16	50,00 €
65	TOTAL 65 AUTRES CHARG GEST COURANTE	60 522,00	48 822,50	61 179,00 €
66111	Intérêt emprunt	15 220,00	10 140,52	7 274,00 €
66	TOTAL 66 CHARGES FINANCIERES	15 220,00	10 140,52	7 274,00 €
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	495,00	495,00	500,00 €
14	7391112 Dégrèvement TH logement vacant	1 000,00	0,00	0,00 €
6751/042	Opérations ordre	0,00	10 300,00	0,00 €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	652 693,00	484 466,47	655 255,00 €

Vote du budget 2024 - fonctionnement recettes M57

	FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2023	CA 2023	BP 2024
6419	Remboursement maladie agent	15 000,00	19 330,66	6 000,00
13	TOTAL	15 000,00	19 330,66	6 000,00
70311	Concession vente 5 cases columbarium	1 200,00	600,00	1 200,00
7018	Autres ventes de produit photovoltaïque	2 000,00	418,38	1 500,00
7032	Droits de permis (GRDF-ENEDIS)	420,00	424,00	450,73
7034	Péage, droits passage, pesage, mesurage	0,00	5 000,00	0,00
70388	Orange - GRDF	7 500,00	6 887,72	7 000,00
7067	Cantine	10 000,00	13 890,80	16 000,00
70688	Prestation service contrat de la poste	15 408,00	15 408,00	16 248,00
70878	Frais électricité location salle communale	0,00	0,00	50,00
70841	Mise à disposition personnel M49	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	TOTAL	46 528,00	52 628,90	52 448,73
73111	Impôts locaux	289 001,00	285 096,00	296 104,00
73123	Taxe communale (ex taxe addi droit mut 7381)	21 000,00	27 308,97	15 000,00
73211	Attribution de Compensation	40 987,00	40 987,00	40 987,00
73221	FNGIR	38 068,00	38 068,00	38 068,00
732221	Fonds de péréquation	12 796,00	12 286,00	10 000,00
73	TOTAL	401 852,00	403 745,97	400 159,00
74111	Dotation forfaitaire	7 971,00	7 971,00	7 860,00
741121	Dotation de solidarité rurale Péréquation, Cible	31 108,00	31 108,00	34 323,00
741127	Dotation national	12 902,00	12 902,00	14 243,00
742	Dotation aux élus locaux	3 284,00	3 284,00	3 320,00
744	FCTVA	1 317,57	1 074,80	273,18
74718	Autres participations Dotation biodiversité	8 801,00	8 801,00	0,00
74748	Participations écoles	3 000,00	4 050,00	4 050,00
74833	Etat compensation TH-TF-TFB-TFNB	15 619,00	15 619,00	16 160,00
74	TOTAL DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	84 002,57	84 809,80	80 229,18
752	Revenus immeubles logements foyer	65 000,00	67 590,99	71 418,09
75813	Redevances versées fermier	50,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	9 200,39	5 000,00
75	TOTAL	65 050,00	76 791,38	76 418,09
761	Produits financiers	0,00	11,60	0,00
76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	0,00	11,60	
773	Mandats annulés (remboursement URSSAF)	260,43	295,46	0,00
7751	Produit des cessions Antenne	0,00	10 300,00	0,00
77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	260,43	10 595,46	
72	Travaux équipement en régie	40 000,00	40 000,00	40 000,00
042	OPERATION D'ORDRE travaux régie	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	TOTAL RECETTE	652 693,00	687 913,77	655 255,00

Monsieur le maire indique que dans la lignée des budgets précédents le **budget de fonctionnement** est équilibré en dépenses et recettes à **655 255€**. Il est à noter que les recettes fiscales (**296 104€**), les dotations de l'État (**80 229.18€**), ainsi que les produits des loyers (**71 418€**), sont en légère augmentation. Cette année encore, le budget prévisionnel a été bâti dans la poursuite des réductions des charges de fonctionnement.

Hélas, l'inflation continuera d'impacter le budget de fonctionnement au niveau des dépenses notamment liées aux fluides (carburant, électricité, gaz...).

Vote du budget 2024- Dépense d'investissement M57

	DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2023	CA 2023	BP 2024
1641	Capital emprunt	37 700,00	37 690,57	38 694,00
165	Dépôt caution logements	1 500,00	420,00	1 500,00
16	TOTAL 16	39 200,00	38 110,57	40 194,00
202	Elaboration tableau de classement des voies	0,00	0,00	6 720,00
2132	Achat maison BROCA	9 000,00	7 500,00	0,00
2183	achat ordinateur	500,00	499,00	0,00
2157	Achat Matériels divers opération 73	15 000,00	14 026,60	20 000,00
2151	Opération 106 Réhabilitation Place des Bains - RD 118 - Allée de la Source - (2ème tranche)	385 000,00	384 504,14	500 210,00
2151	RD 118- les Bains - Accessibilité Abribus	0,00	0,00	20 294,00
2131	opération 112 Travaux de bâtiments	60 000,00	34 861,68	20 000,00
2131	Remplacement chaudière gaz et isolation école maternelle - FONDS VERT			78 048,00
2131	Remplacement huisseries - FONDS VERT			6 003,00
2151	Opération 79 travaux de voirie	516 035,00	102 005,36	20 000,00
21538	Opération 71 Rénovation EP - les Bains - (2ème tranche)	98 000,00	49 738,80	49 721,89
	Rénovation EP - Village - (2ème tranche)	0,00	0,00	30 802,00
21	TOTAL 21	1 083 535,00	593 135,58	751 798,89
2132	Travaux d'équipement en régie bâtiment	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2151	Travaux d'équipement régie voirie	20 000,00	20 000,00	20 000,00
40	TOTAL OPERATION D'ORDRE	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	SOUS TOTAL DEPENSES	1 162 235,00	671 246,15	831 992,89
	001 DEFICIT REPORTE		0,00	73 945,11
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 162 735,00	671 246,15	905 938,00

Monsieur le maire précise que Les **dépenses d'investissement**, s'élèvent à **905 938€**, répartis entre **l'aménagement de la place des Bains /RD118/Allée de la source - 2^{ème} tranche (520 504€)**, la **réhabilitation de l'éclairage public (80 523€)**, la **rénovation énergétique de l'école (78 048€)**, **l'achat de matériels (20 000€)** et les **travaux d'entretien de la voirie (20 000€)**

Les **recettes d'investissement** reposeront, à la fois, sur l'excédent de fonctionnement 2023 (**203 447,30€**), le **FCTA (96 067,66€)**, les **subventions attendues (583 638,64€)** et un **prêt de 16 647€**.

Vote du budget 2024- Recettes d'investissement M57

	RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2023	CA 2023	BP 2024
001	SOLDE D'EXECUSION REPORTE (Excédent de clôture)	227 350,90	0,00	0,00
10222	FCTVA	34 013,07	33 782,64	96 067,66
10226	Taxe Aménagement Urbanisme T. A	5 900,87	4 498,86	4 637,00
1068	PART EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	163 505,93	163 505,93	203 447,30
10	TOTAL	203 419,87	201 787,43	304 151,96

13461	Subvention DETR (Etat) Place des bains- Parking des pêcheurs	274 012,00	77 613,87	6 618,00
	DETR (Les Bains - 1ère tranche - solde)	0,00	0,00	28 114,50
	DETR (Les Bains - 2ème tranche)			113 449,00
13462	DSIL (Les bains - 2ème tranche)			129 656,00
1321	ETAT - FONDS VERT (huisseries solde)			3 126,61
1321	ETAT - FONDS VERT (chaufferie école)			51 364,48
1322	Subvention REGION Place des Bains	174 750,00	27 645,70	68 389,30
	REGION (Les Bains - Abris bus)			9 558,75
1323	Subvention DEPARTEMENT Place des bains (1ère T- solde)	175 702,00	51 723,14	32 661,00
	DEPARTEMENT (Les Bains - 2ème tranche)			81 034,00
	DEPARTEMENT Parking des pêcheurs - solde)			14 667,00
	SYADEN (Les Bains 1ère Tranche solde - 2ème T les Bains - 2ème tranche village Led)	38 000,23	0,00	45 000,00
13	TOTAL SUBVENTIONS	662 464,23	156 982,71	583 638,64
165	Dépôt et cautionnement reçus	0,00	880,00	1 500,40
1641	Emprunt	54 500,00	0,00	16 647,00
16	TOTAL	54 500,00	880,00	18 147,40
040	opération d'ordre	0,00		
2111	Vente terrains SFR	15 000,00	10 300,00	0,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 162 735,00	369 950,14	905 938,00

IV- Présentation et vote du BP M49 – Année 2024

VOTE DU BUDGET 2024 - M49 DEPENSES D'EXPLOITATION

	DEPENSES D'EXPLOITATION	BP 2023	CA 2023	BP 2024
6061	Fourniture non stockables (eau, énergie.....)	4 000,00	4 443,24	6 000,00
6062	Fourniture non stockées (chlore)	1 000,00	669,79	1 500,00
6063	Fourniture entretien et petit équipements	4 000,00	1 231,80	4 000,00
611	Sous-traitance station épuration ESPERAZA	38 000,00	36 195,41	39 500,00
6137	Redevance occupation du domaine public	500,00	307,81	500,00
614	Charges locatives copropriété	400,00	222,44	400,00
61523	Réseau	6 000,00	720,00	7 745,55
61558	Entretien et réparations autres biens mobiliers	5 000,00	4 147,80	5 118,00
617	Frais d'analyse	1 000,00	1 475,49	2 000,00
6262	Frais téléphonique	1 000,00	0,00	0,00
627	Service bancaire assimilé	50,00	39,54	60,00
6371	Redevance prélèvement eau	2 000,00	1 475,00	2 000,00
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	62 950,00	50 928,32	68 823,55
6215	Personnels extérieurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
012	CHARGES PERSONNEL	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6541	Créances pertes irrécouvrables	1 000,00	0,00	1 000,00
65	AUTRES CHARG GEST COUR	1 000,00	0,00	1 000,00

66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 766,14	4 766,14	4 777,00
66	Charges financières	4 766,14	4 766,14	4 777,00
673	Titre annulé sur exercice antérieur	1 000,00	0,00	1 000,00
67	TITRE ANNULE	1 000,00	0,00	1 000,00
701249	Redevance contre- valeur pollution	7 884,00	7 884,00	7 180,00
706129	Redevance pollution modernisation	3 431,00	3 431,00	3 270,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 315,00	11 315,00	10 450,00
022	DEPENSES IMPREVUES	1 536,99	0,00	
	SOUS TOTAL	92 568,13	77 009,46	96 050,55
6811/042	Dotations amortissements	30 246,87	30 246,87	30 201,45
042	Opération d'ordre entre section	30 246,87	30 246,87	30 201,45
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	122 815,00	107 256,33	126 252,00
VOTE DU BUDGET 2024 M49 RECETTES D'EXPLOITATION				
	RECETTES D'EXPLOITATION	BP 2023	CA 2023	BP 2024
70111	Redevance eau	40 000,21	36 819,59	40 000,00
701241	Recouvrement redevance pollution domestique	7 800,00	7 163,80	7 800,00
704	Travaux branchement EP particulier	2 711,00	2 711,00	3 230,00
70611	Redevance assainissement collectif	31 000,00	32 339,90	32 563,00
706121	Modernisation des réseaux	3 500,00	3 170,40	3 200,00
70613	PAC	1 000,00	0,00	0,00
7064	Locations de compteurs	16 150,00	17 206,11	17 200,05
7068	Autres prestations de services	0,00	80,00	0,00
70	VENTES PRODUITS	102 161,21	99 490,80	103 993,05
7581	FCTVA	1 342,50	1 342,49	118,10
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	529,62	0,00
722/042	Travaux équipement en régie équipement	0,00	0,00	5 000,00
777/042	Quote-part des subventions. investissement	6 262,63	6 262,63	3 722,98
042	Opération d'ordre entre section	6 262,63	6 262,63	8 722,98
	RECETTES TOTALES	109 766,34	107 625,54	112 834,13
002	EXCEDENT REPORTE	13 048,66	0,00	13 417,87
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	122 815,00	107 625,54	126 252,00

Monsieur le maire précise que le budget d'exploitation, dépenses et recettes, s'équilibre à 126 252€ et s'appuie sur un prix du m3 d'eau et de l'assainissement inchangés cette année encore, à respectivement 1,40€ et 1,14€.

La partie dépenses est déjà impactée par une augmentation annoncée du traitement des eaux usées, via La SAUR, pour 3 300€ soit +10% et trois interventions sur des fuites importantes en début d'année pour 3 500€. Ce qui, à recettes constantes, augure d'un bilan 2024 assez compliqué.

VOTE DU BUDGET 2024 - M49 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	ARTICLE	DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2023	CA 2023	BP 2024
16	1641	Emprunts en cours Les Bains	8 608,00	8 606,65	8 891,00
	1641	Plombs	9 209,00	9 209,00	9 551,00
16		TOTAL	17 817,00	17 815,65	18 442,00
21	21531	Réseau d'adduction eau potable	53 579,37	25 840,86	40 500,00
21	21532	Réseaux assainissement	40 000,00	17 547,07	40 500,00
	2158	Intallation, matériel et outillage technique	40 000,00	0,00	31 045,02
TOTAL REEL DEPENSE INVESTISSEMENT			133 579,37	43 387,93	112 045,02
40	opération d'ordre				
040	139118	Amortissement subvention autre	446,60	446,60	0,00
040	13913	Amortissement subvention Département	4 919,28	4 919,28	425,13
040	13914	Amortissement subvention commune	152,45	152,45	0,00
040	13918	Amortissement d'équipement autre	744,30	744,30	3 297,85
040	2157	Travaux d'équipement en régie	0,00	0,00	5 000,00
TOTAL OPERATION D'ORDRE DEPENSE INVESTISSEMENT			6 262,63	6 262,63	8 722,98
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			157 659,00	67 466,21	139 210,00

VOTE DU BUDGET 2024 - M49 RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	ARTICLE	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	CA 2023	BP 2024
001	001	EXCEDENT REPORTE (clôture)	24 004,90	0,00	101 890,24
10	10222	FCTVA	37 898,33	37 235,22	7 117,35
13	13111	Agence de l'eau	48 438,28	60 864,00	0,96
13	1313	département	17 070,62	17 005,46	0,00
16	1641	Emprunts en cours	0,00	115 04,68	0,00
TOTAL REEL RECETTE INVESTISSEMENT			103 407,23	115 104,68	109 008,55
opération d'ordre					
40	28031	Amortissement frais	1 471,08	0,00	0,00
40	28153	Installation à caractère divers	19 807,92	21 278,98	25 842,07
40	28156	Matériel spécifique	91,08	91,08	91,08
40	28157	Amortissement agence	8 876,79	8 876,81	4 268,30
TOTAL ORDRE RECETTE INVESTISSEMENT			30 246,87	30 246,87	30 201,45
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			157 659,00	145351,55	139 210,00

Monsieur le maire explique que **2024 sera une année de transition en matière de travaux lourds d'investissements** sur nos réseaux eau et assainissement. Il s'agira de poursuivre la modernisation du système de traitement au chlore, de la télégestion et du renouvellement d'une partie des moyens liés à la relève (compteurs d'eau et tête de lecture électroniques).

Le montant total des dépenses positionné (139 210€) est couvert par des recettes d'investissement constituées des opérations d'ordre (25 822€), du FCTVA (7 117,35€) et de l'excédent de clôture reporté (101 890,24€).

V- Délibération Approbation et vote du budget M57 2024

Monsieur le Maire expose le contenu du budget primitif 2024 et propose de procéder au vote du budget primitif 2024 par chapitres.

En M57, en application du principe de la fongibilité des crédits, sur autorisation du conseil municipal, le maire peut procéder annuellement aux virements de crédits en fonctionnement entre les chapitres 011, 012, 65 et en investissement entre les chapitres 20, 21, 23 dans la limite réglementaire de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Le budget 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 655 255.00 € en section de fonctionnement et à la somme de 905 938.00 € en section d'investissement.

Le conseil municipal ouï, l'exposé du Maire **et à l'unanimité** :

- Approuve le budget primitif 2024 du budget principal par chapitre qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 655 255.00 € en section de fonctionnement et à la somme de 905 938.00 € en section d'investissement.
- Autorise le Maire à procéder à des virements de crédits en fonctionnement entre les chapitres 011, 012, 65 et en investissement entre les chapitres 20, 21, 23 dans la limite réglementaire de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.
- Autorise et mandate le Maire à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

VI- Délibération Approbation et vote du budget M49 2024

Monsieur le Maire expose le contenu du budget primitif 2024 et propose de procéder au vote du budget primitif 2024 par chapitres

En M49, en application du principe de la fongibilité des crédits, sur autorisation du conseil municipal, le maire peut procéder annuellement aux virements de crédits en exploitation entre les chapitres 011, 012, 014, 65 et 67 et en investissement entre le chapitre 21 (articles 21531, 21532, 2158) dans la limite réglementaire de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Le budget 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 126 252.00 € en section d'exploitation et à la somme de 139 210.00 € en section d'investissement.

Le conseil municipal ouï, l'exposé du Maire **et à l'unanimité** :

- Approuve le budget primitif 2024 du budget de l'eau et de l'assainissement par chapitre qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 126 252.00 € en section d'exploitation et à la somme de € en section d'investissement
- Autorise le Maire à procéder à des virements de crédits en exploitation entre les chapitres 011, 012, 014, 65, 67 et en investissement entre le chapitre 21 (articles 21531 21532, 2158) dans la limite réglementaire de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.
- Autorise et mandate le Maire à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

VII- Délibération adhésion au projet « Territoires zéro chômeur de longue durée »

Monsieur le Maire expose au conseil la volonté des maires du bassin de vie autour d'Espéraza de s'engager dans la démarche TZCLD.

Le bassin de vie retenu se compose des communes de COUIZA, ESPERAZA, LUC SUR AUDE, MONTAZELS, VAL DU FABY, ST JEAN DE PARACOL, ANTUGNAC, GRANES et CAMPAGNE SUR AUDE.

IL indique que l'association nationale TZCLD a pour but de promouvoir le droit d'obtenir un emploi dans le cadre d'un projet de territoire en visant l'adéquation entre ceux qui demandent un emploi et les besoins sociaux, économiques et environnementaux du territoire.

Dans ces conditions, un dossier de candidature est en cours de finalisation, afin qu'il soit déposé en juin prochain, auprès de l'association TZCLD nationale.

Monsieur le Maire précise que l'adhésion à cette structure, n'engagera pas de dépenses financières pour la commune, les financements attendus proviennent de l'Etat, ainsi que de la Région, du Département et des intercommunalités du limouxin et des Pyrénées audoises, sollicités par ailleurs.

Ouï, l'exposé du Maire, **le Conseil à l'unanimité décide d'adhérer au projet TZCLD** et autorise Monsieur le Maire à signer la charte d'engagement correspondante.

VIII- Délibération – Charte de l'arbre et du paysage – Conseil départemental.

Monsieur le Maire expose au conseil que le département de l'Aude est investi en matière de transition écologique et propose la signature d'une « Charte de l'arbre et du paysage » en faisant de l'arbre un enjeu majeur de la résilience et de l'avenir de notre territoire.

Il précise que l'accélération du dérèglement climatique redessine déjà le visage de nos paysages et que les multiples services rendus par l'arbre, couplés à sa valeur historique,

Esthétique et économique font de lui le meilleur allié pour nous adapter et faire face à ces changements.

En signant cette charte, département et commune pourront alors envisager d'œuvrer ensemble pour la protection et la valorisation de l'arbre, notamment en nous permettant de continuer à mobiliser les pépinières départementales pour la fourniture de plants gratuits.

Oui, l'exposé du Maire, le **Conseil à l'unanimité** autorise Monsieur le Maire à signer la « Charte de l'arbre et du paysage » qui engage la commune à :

- Favoriser la préservation et la prise en compte de l'arbre et du paysage dans les politiques publiques ;
- Mettre en œuvre les préconisations énoncées dans la charte à l'échelle de la commune.

IX- Point travaux en régie et études en cours

Le service technique a été engagé sur les actions suivantes :

-Remplacement des bacs acier sous panneaux photovoltaïques au foyer en appui de la société Clémente.

-Poursuite et fin des travaux de sécurisation des locaux techniques.

-Poursuite de l'aménagement de l'ancienne aire de dépôts des déchets verts.

-Construction d'un local technique pour stockage de la trémie à pellets.

Des études sont en cours concernant l'aménagement du plateau sportif, la sécurisation et la réhabilitation de la source des Bains.

La consultation des entreprises pour la réalisation de la 2^{ème} tranche aux Bains et liaison RD118/village prendra fin le 15 avril 2024.

X- Point finances

Plusieurs subventions ont enfin été versées (solde Parking des pêcheurs, place des Bains et éclairage public).

A ce jour 88 585€ sont toujours attendus (solde région et département). La trésorerie s'élève à 230 000€.

XI-Partenariat « Santé communale » AXA/COMMUNE

Monsieur le maire expose au conseil une demande de l'assureur de la commune, la société AXA, qui propose aux habitants du village et en partenariat avec la commune un tarif négocié pour leur complémentaire santé.

A ce titre, les seniors, les travailleurs non salariés et les fonctionnaires (agents publics de la fonction publique territoriale) peuvent bénéficier d'une réduction de 20% sur leur cotisation, les autres cibles, dont les salariés actifs bénéficient d'une réduction de 10% sur leur cotisation.

Tous les habitants peuvent y souscrire, sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

Ainsi, il est proposé, si la commune en est d'accord, la mise en place d'une réunion publique d'information.

Oui, l'exposé du maire, le conseil, à l'unanimité, donne son accord pour cette opération.

XII- Donation d'un terrain par la famille CRAMBES

Monsieur le Maire fait lecture au conseil d'une lettre émanant de la famille CRAMBES, domiciliée en partie à 593, route des Mauvares 13840 ROGNES.

Il y est fait état, que propriétaire d'un terrain à Campagne sur Aude, au lieu-dit Roquecave, cadastré section AK numéro 78 pour une contenance de 8 a 19 ca, la famille n'ayant aucune utilité particulière de ce terrain et estimant qu'il serait plus utile à la communauté, souhaite en faire don à la commune.

Le courrier est signé par :

- Madame Jeanne CRAMBES
- Monsieur Jacques CRAMBES
- Monsieur Roger CRAMBES
- Madame Marie-Ange CRAMBES

Monsieur le Maire propose au conseil d'accepter ce don, d'autant qu'il jouxte un terrain communal en phase d'aménagement en espace vert et ludique, permettant de valoriser plus encore cet ensemble.

Le conseil oui, l'exposé du Maire, et à l'unanimité, donne son accord pour accepter ce don et charge Monsieur le Maire de remercier chaleureusement la famille CRAMBES

- **Questions diverses :**

Après le tour de table habituel, Monsieur le Maire clôture la séance à 23 heures.

Le Maire

Les conseillers municipaux